Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 27

Artikel: Jeunesses campagnardes
Autor: Jaton, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218068

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PE L'ECOULA

LO régent de la Mollie-âi-Derbon êtâi tot ein couson. Dèvessâi fére l'écoûla on dedzo la vèprâ. Et clli dzo quie, fasâi on teimps de merâcllio po preindre lè trâite dein lo rio quemet ein avâi jamé fé ion du que l'avâi la brelâire de la pétse. Lè pesson dèvessant attrapâ l'hameçon avouè lè quatro dâi et lo pâodzo, clli dzo quie. Et aprî l'écoûla sarâi trâo tâ. Serpeint d'écoûla, ein avoué ! Dèmandâ condzî, lâi faillâi pas sondzî. Lo menistre, que l'êtâi de la coumechon, n'arâi jamé voliu lo lâi baillî po allâ à la pétse, du que lè assebin l'êtâi pécheu et fasâi âo pî fére avoué lo régent po attrapâ lo mé de trâite. Serpeint d'écoûla !

Tot d'on coup, vaitcé onn' idée que passe pè la tîta âo régent. Son vesin, lo bolondzî, que n'avâi rein à fére l'aprî-midzo qu'à fotemassî et à bâograssî, po cein que travaillive dèvant dzo, l'arâi pâo-t'itre lezi de fére l'écoûla à sa plliècc. L'êtâi on tot suti et l'avâi risquâ d'allâ à l'écoûla normâla onn' annâïe iô ein faillâi dâi mouî et qu'ein avâi rein que dâotrâi que s'êtant marquâ po fére la vesita. Lâi avâi rein manquâ qu'on par de succè pô itre prâi. Dan, l'êtâi prâo allurâ.

Lo régent lâi dit dinse :

— Dîte-vâi, Panmousi, vo faut mè fére on serviço. (Panmousi l'êtâi lo nom sobriquiet âo bolondzî.)

— Que pû-io bin vo fére ?

— Fére l'écoûla por mè sta vèprâ. Vo sarâ bin boun' einfant.

— Bin se vo voliâ. I'été lo premî âo catsîmo et lo menistre savâi pe rein que mè montrâ. Cougnâissa lo catsîmo d'Osterva su lo bè dâo lètsepotse. Lè vu prâo recordâ. Allâ pî âi trâite et n'aussi couson.

Lo régent l'è dan zu avau lo rio et Panmousi l'a fé l'écoûla.

L'a racontâ po coumeinci âi mousse quemet Caïn l'a tiâ son frâre Abet.

— Caïn, que lâo desâi, êtâi croûïo du tot dzouveno. Sa mére lâi fasâi : Mè rondzâ que t'i on bon ! T'i su de fini pè lè Craisette âo bin âo Chalver ! » A l'écoûla, l'avâi ti lè dzo dâi verbe à copii, Répondâi : « Preseint ! » quand n'êtâi pas son tor. Terîve la leinga âo régent. Sè motsive avoué lè dâi et voliâve pas pî on motchâo de catsetta la demeindze. Fasâi à perî son pére Adam. Quie ! l'êtâi on tot tenebréro !

Abet, li, êtâi sâdzo quemet on menistre et sa mére l'amâve bin. A l'écoûla de la demeindze pouâve recita per tieu ti lè chômo et lè pessâdzo. Fasâi lo petit-goutâ po sa mére quand stasse allâve âo prîdzo. Sa mére lâi rapportâve adî onna navetta, mâ n'ein baillive min à Caïn et stisse ein êtâi dzalâo. Tant qu'on dzo que l'êtant tot solet pè l'ottô por cein qu'Eve l'êtâi zuva à la reunion et Adam êtâi zu payî sè z'impoût, Caïn l'eimpougne son fusi de militéro et fot onna ramenâïe à Abet avoué la crosse. Et Abet l'a êtâ eterti.

— Mâ, quemet Adam et Eve an-te su que l'êtâi Caïn que l'avâi tiâ ? que dèmande on petit bouté.

— L'ant liè su la *Folhie d'Avi,* so repond lo bolondzî.

Marc à Louis du Conteur.

A l'agence matrimoniale. — *L'agent.* = **La dame est sans doute colossalement laide, mais la fortune est en rapport direct avec l'extérieur de la dame.**

— Oh ! c'est l'essentiel espérons seulement qu'on n'a pas flatté le portrait.

Sous la pantoufle. — **Alors votre mari se laisse pousser la barbe à présent ?**

Elle — **Se laisse pousser ! vous voulez dire que je la lui laisse pousser. Oui, c'est vrai.**

DES NOUVELLES DE MALBOUT

NOUS étions en pleine fenaison et les journées étaient longues, mais il faisait un temps si laid que pour ne pas trop me laisser aller à de sombres pensées, j'ai voulu tromper mon ennui en vous donnant des nouvelles de Malbout, toujours prêt à l'ouvrage comme exact à remplir ses devoirs civiques. Dans la grange où nous sommes en expectative devant les gros nuages, songeant philosophiquement à nos andains mouillés attendant le coup de bise libérateur, la conversation roule sur choses et autres, et l'esprit de l'homme étant ondoyant et divers — Montaigne le prétend — voici quelques considérations sur la politique européenne et naturellement sur le rôle de la Suisse dans la Société des Nations. Malbout, très têtu, à cause surtout de ce satané amour-propre qui conduit nos actions, n'en veut pas démordre. Seul de sa commune il avait voté contre l'accession et tressailli d'orgueil le lendemain en voyant son attitude indiquée noir sur blanc dans les colonnes statistiques des journaux : il s'était reconnu et il n'y avait pas eu erreur de transmission. Malbout, l'autre jour, tout en forgeant le fer tandis qu'il est chaud, dans sa forge, m'a appelé pour me faire lire le discours d'un monsieur Abt, représentant des paysans argoviens, qui disait pis que prendre de la Société des Nations. J'ai renvoyé son enthousiasme à un palabre du député Gnägi, un vrai paysan celui-là, un Bernois, dont le robuste bon sens fait plaisir. Je n'avais pas le temps de m'arrêter. Nous nous sommes retrouvés chacun la faulx sur l'épaule, et nous profitons du repos forcé que nous vaut la perfide ondée pour reprendre notre entretien. J'éprouve quelque scrupule à en parler, car nous sommes tous deux assez persuadés que les journaux devraient être plus discrets et ne pas bourrer le crâne de leurs pauvres lecteurs. Nous lisons une foule de choses extraordinaires, et nous lisons mal. Depuis que, pour essayer de tenir compte des exigences d'un public de plus en plus pressé, de plus en plus blasé, les quotidiens ont pris l'habitude de concentrer dans leur manchette le produit d'un travail absorbant, ingrat, mais nécessaire; c'est tout au plus si on daigne prendre connaissance des dépêches téléphoniques, et des titres des articles. Ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le savez, que de bonnes âmes, en recevant leur *Feuille d'Avis,* vont tout droit aux avis mortuaires, gagnent ensuite le feuilleton, passent aux mariages et aux naissances. Si vous avez le bonheur ou le malheur de posséder des rentes, alors la Bourse est là, toute prête à vous donner le frisson du jour. Mais dans un journal hebdomadaire, — pardon du pléonasme, — rien de tout cela, sauf le feuilleton. Et encore n'est-on pas bien sûr en voulant faire plaisir de ne pas exciter la mauvaise humeur des impatients qui doivent attendre toute une semaine pour savoir ce que va dire un personnage auquel le dernier numéro a donné la parole.

Que mes amis les journalistes ne m'en veuillent pas. Ils savent tout le bien que je pense d'eux, — car je me flatte, quoique n'ayant pas fait mes humanités, d'avoir une opinion sur ce qu'ils disent. Oh ! je sais bien qu'ils sont comme les augures : ils ne peuvent s'aborder sans rire, d'un rire discret, un peu énigmatique, à moins qu'il soit amer. S'il fallait être sceptique, comme ils le sont presque tous, le monde serait bien peu follichon.

Mais revenons à Malbout. Son fruste bon sens l'empêche d'avoir des incertitudes. Dès qu'une idée pénètre dans son esprit, elle chemine aisément. Ainsi, l'autre jour, à propos de la révolution bulgare, il s'est dit que Stamboulisky, un roi des paysans de là-bas, eût mérité mieux que cette fin si soudaine, qu'elle fait penser aux fantaisies bolchévistes. Seulement, c'est précisément le contraire, parait-il. L'homme a été renversé parce qu'il faisait un partage de terres que les bourgeois de l'Université ont jugé excessif. Saura-t-on jamais le fin mot de cette affaire, me dit Malbout. Ils sont curieux, ces Bulgares, nerveux surtout. Peut-être oserait-on dire qu'ils se sont quelque peu améliorés depuis qu'un certain nombre de Suisses ont répondu à leur appel et si bien que dans la grande guerre ils ont eu une mentalité balkanique. C'est peut-être ce qui faisait dire récemment, en France, à un candidat au baccalauréat, que la Suisse était en Balkanie ! Malbout en a connu un qui a été son régent. Est-ce que cela expliquerait le caractère frondeur du maréchal de Poirel ? En fait de révolution, il ne songe guère du reste à en lever l'étendard chez nous. Malgré tout, la campagne est belle et, le travail aidant, on n'a pas de temps à perdre en théories économiques et politiques. Il est fort heureux qu'il y ait encore des paysans pour semer le bon grain et nous permettre d'user du fruit de leurs récoltes.

Jean de la Cerjaulettaz.

P. S. — Au moment où je vous envoie ces lignes, le soleil est redevenu maître de la situation. Hélas ! les andains n'ont qu'attendu.

In Memoriam. — Le Chœur des Vaudoises de Lausanne, dont le dévouement est connu, veut bien répéter au profit de l'œuvre « In Memoriam », Association en faveur des familles des soldats suisses morts pour la patrie, le concert récemment donné à Berne et qui y a obtenu un succès si mérité et si retentissant. Grâce à la bienveillance du Comité du Cercle de Beau-Séjour, ce concert aura lieu, mercredi 11 juillet, à 20 h. 15 dans les **jardins du Cercle** (derrière la B. C. V.) ou dans les salles en cas de mauvais temps. On y exécutera de délicieuses chansons mimées et dansées, et M. Cherix, si apprécié à Mézières, veut bien se charger des soli ; on entendra entre autre, un chant inédit dédié aux soldats morts : paroles de Mme Châtelan-Roulet et musique de Lauber, à l'usage des Sociétés de chant de la Suisse romande et dont les assistants auront ainsi la primeur. Jolie soirée en perspective, recommandée à tous les patriotes.

Bon mot. — Un certain railleur qui était borgne, rencontrant un bossu de fort grand matin, lui dit plaisamment :

— Mon ami, tu as chargé de bon matin !

— Tu penses qu'il est bon matin, répondit le bossu, c'est sans doute parce que tu n'as encore qu'une fenêtre ouverte.

JEUNESSES CAMPAGNARDES

NOUS relevons dans *La Jeunesse vaudoise,* organe officiel de la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, ces paroles qui peuvent s'adapter à la mélodie de « Roulez tambours ». Ces paroles sont dues à la plume aimable de M. Albert Jaton de Morges, président d'honneur de la Fédération des Jeunesses. Lisez et chantez.

FRATERNISONS !

Marche fédérée.

Air de : *Roulez Tambours...*

I

Fraternisons ! Tel est le cri sublime
Qui retentit depuis l'antiquité
Quand, au chaos, à la guerre, à l'abîme,
Succède enfin un vent d'humanité.
Voici pourquoi, aujourd'hui même,
Il vient de tous les horizons
Ce beau mot que toujours on aime :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

II

Fraternisons ! Tel est notre mot d'ordre
Et notre signal de ralliement
Contre tous ceux qui veulent du désordre
Croyant déjà au grand chambardement.
Fraternisons dans nos campagnes,
Sur nos coteaux, dans nos vallons.
Gens de la plaine et des montagnes :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

III

Il faut enfin, dans toutes nos jeunesses,
Que chacun sache quel est son devoir ;
Puis, fédérés, en y pensant sans cesse,
Sans nous lasser, alors nous pourrons voir
Nos jeunes de tous les villages,
Parents, fillettes et garçons,
Chanter en chœur ce vieil adage :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

IV

Soyons toujours, jeunesses campagnardes,
De fiers champions de la Fédération.
N'oublions pas qu'il fut d'humeur gaillarde
Le vieux berger qui fonda la nation.
Soyons joyeux ; car nos ancêtres
Qui combattirent à Grandson
N'ont jamais toléré de maîtres.
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

V

Il faut enfin que notre bel emblême
Aux cantonales et vaudoises couleurs
Que l'on chérit et que toujours on aime
Soit épinglé sur tous les jeunes cœurs.
Et sur nos drapeaux de Jeunesse
Répétons-le et inscrivons
Ce mot qu'il faut chanter sans cesse :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

VI

Et quand les ans auront mis de la neige
Sur nos cheveux et nos barbes aussi
Ne commettons jamais le sacrilège
De supposer que le cœur est transi ;
Mais restons jeunes et lucides,
Souvenons-nous des fenaisons
Et chantons pour chasser les rides
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

Albert JATON.

AU PAYS VALAISAN

UN pays fleuri. Tel est aujourd'hui le spectacle de la la vallée du Rhône. Les pêchers déploient leur rose floraison, les abricotiers et les amandiers sont recouverts d'une neige soyeuse. Partout les bourgeons éclatent. Heure par heure le tapis vert des prés poursuit son offensive pacifique le long de la montagne. Mais, vers le haut, l'hiver règne encore. Par dessus, un ciel bleu profond, parfois indigo, qui rendrait jaloux le fameux ciel de Naples et cette clarté cristalline de l'atmosphère qu'on ne voit qu'en Valais. Sur les flancs des collines des Follaterres, de Saillon, ou de Valère, ce n'est déjà plus la Suisse, c'est la Sicile ou l'Espagne, leur flore et leurs insectes.

Aussi travaille-t-on ferme dans les vignes. De l'aube au crépuscule, les coups de « piochard » résonnent. Les femmes ne sont pas les dernières à ces pénibles travaux. Au reste, il est peu de pays où la femme travaille autant qu'en Valais : la tradition veut qu'elle se charge des travaux qui, ailleurs, sont réservés aux hommes seuls. Laborieuse, économe, la Valaisanne accomplit sa besogne à la vigne, aux champs ou à l'étable, tout en trouvant encore le temps de s'occuper avec tendresse de ses enfants, souvent nombreux. Le Valais est, en effet, le canton des grandes familles.

Les ceps poussent, ils poussent même trop vite, ce qui ne va pas sans causer quelque angoisse à cause des retours de froid, toujours possibles en juin. On dit, dans la région de Sion, que, tant que la neige n'a pas disparu du fameux mayen de l'Ours qui domine la ville, sur le revers sud, — eh bien, le gel pourra toujours faire des misères.

La vigne, entre autres qualités que mes lecteurs énumèreront facilement, a celle de créer une étroite solidarité entre gens de localités ou de vallées fort éloignées.

De cinq ou six lieues, les montagnards descendent pour cultiver leur parchet sur les coteaux dominant le grand fleuve historique. Il faut traverser des bourgades et des villages, ce qui créa des amitiés se perpétuant à travers les générations. Puis, une fois dans le vignoble, vous trouvez comme voisins, possédant le clos d'à côté, de braves gens venant d'un autre point cardinal. Ajoutez-y le morcellement du territoire et un régime de co-propriété encore plus étonnant. Tel montagnard de Nendaz possède le cinquième des deux tiers du quart d'un mazot dans les vignes de Vétroz. (Je n'invente pas, je ne fais que transcrire un avis dans le *Bulletin officiel.)* Et encore cette proportion ne s'applique-t-elle qu'à la co-propriétaire du dessus, de la superstructure, car ce même montagnard possèdera dans ce même mazot, le quinzième de la cave. Cette fraction lui suffit pour la période des travaux; il y passera un ou deux jours avec sa famille, y préparera ses repas, y dormira quelques heures, parcimonieusement comptées, sur une couche de fortune. A son départ, les autres co-propriétaires lui succèdent. Tel paysan d'une commune du centre, décédé l'autre jour, laissait à ses héritiers quatre cent soixante parcelles de terrain, éparses sur le seul territoire communal. Dans une autre localité, on estime le nombre des parcelles de vignes et jardins, uniquement, sans compter les champs et les prés, à 10,000 environ, produits de partages qui se sont poursuivis dans les siècles. Ajoutons que la copropriété de la bête de somme existe aussi, de nombreux mulets, — cet admirable animal laborieux comme ses maîtres, habitué aux privations comme eux, sont à trois, voire quatre propriétaires différents. *(Feuille d'Avis de Montreux.)*

Ça passe ! — Suivant un thaumathurge très en vogue, en ce moment, on peut se guérir de beaucoup de maux en répétant avec rapidité : Ça passe, ça passe, etc. L'autre jour, souffrant de violentes douleurs intestinales, je voulus essayer le remède et me mis à crier de toutes mes forces : Ça passe, ça passe, etc. Miracle ! Je fus guéris sur le champ : la cause du mal avait passé dans mon pantalon !

Prudent. — Alors vous me garantissez l'absolue sûreté de travail de ce camion automobile.

— Absolument, seulement vous feriez bien de ne pas vendre tout de suite vos chevaux.

L'ANNONCE DE MARIAGE

(Nouvelle adaptée de l'allemand.)

JUSTIN LABRIOCHE s'était décidé à se marier. Les cheveux grisonnants et la patte d'oie l'avertissaient qu'il avait dépassé la quarantaine. Il se sentait devenir bizarre et lunatique. Les relations s'éclaircissaient. Les amis devenaient plus rares. Quand Justin Labrioche entendait parler d'amour, de foyer et de bonheur conjugal, ces mots éveillaient dans son cœur comme un écho impérieux et plaintif.

C'est un fait prouvé par de nombreuses expériences, que ceux qui pour une cause ou pour une autre sont empêchés de contracter mariage se croient excessivement malheureux, tandis que ceux qui se trouvent sous le joug de l'hyménée voudraient souvent s'en défaire. En général, on entend dire plus de mal que de bien du mariage, mais c'est facilement explicable en somme : les mécontents sont toujours ceux qui crient le plus fort.

Les velléités matrimoniales de Justin Labrioche s'étaient heurtées jusque-là à des obstacles de diverse nature. A vingt-cinq ans, il ne gagnait pas assez ; à trente ans, il n'aimait pas assez. Plus tard, des jaloux firent rater l'affaire, et depuis, les occasions semblaient le fuir... Le cœur trop souvent blessé de Justin Labrioche s'était replié sur lui-même et il était resté célibataire.

Mais voilà qu'au printemps 19.., il avait senti ce cœur, qu'il croyait mort, vibrer de nouveaux élans. Et ce dimanche soir, en rentrant dans sa chambre de vieux garçon, il s'était mis à rédiger des annonces de mariage. Ce lui fut un jeu, à lui, employé de commerce et comme tel familiarisé avec toutes les fleurs du style, de jeter sur le papier une douzaine de projets différents. Car on sait que les annonces de mariage peuvent embrasser toute la gamme des sentiments, du calcul le plus sordide au plus pur désintéressement et de la vulgaire concupiscence au plus noble idéal.

« Célibataire dans la force de l'âge à qui pèse l'isolement... »

Puis :

« Je cherche une gentille blonde... »

Ensuite, plus pathétique :

« Adieu, jeunesse... »

Tout à coup passionné :

« Un cœur tourmenté d'amour... »

Enfin, faisant un saut dans le matérialisme :

« Un pauvre diable cherche une compatissante héritière... »

Justin Labrioche s'arrêta pour finir à une rédaction toute conforme à son caractère, c'est-à-dire ni trop enthousiaste, ni trop extravagante, ni trop tendre, ni trop passionnée, ni trop utilitaire, ni trop carnavalesque, ni absolument dépourvue de sentiment, mais vraie et sincère. Elle était libellée comme suit :

« Un monsieur dans la quarantaine, employé avec modeste revenu, cherche à entrer en relation en vue de mariage avec gentille dame d'âge convenable. La préférence sera donnée à bonne ménagère. Adresser les offres avec photographie sous chiffre ... »

Cette annonce laissait la porte ouverte à une foule de possibilités, si l'on faisait abstraction de la clause restrictive « bonne ménagère » sans doute un peu pot-au-feu, mais qui plaisait à Justin Labrioche justement à cause de cela, car il était, comme on dit, une « bonne fourchette » et tenait par dessus tout à des repas consistants et servis à l'heure.

Les lettres avec photographie arrivèrent en assez grand nombre, mais Justin Labrioche en mit sans hésitation de côté la plus grande partie pour n'en conserver que deux : l'une d'une personne de physique très avantageux, dont l'écriture et le style dénotaient une certaine ardeur de tempérament, et l'autre, non dénuée d'esprit, émanant d'une veuve pas précisément jolie, mais raisonnable et simple d'allures, et pouvant fort bien faire figure de Madame Labrioche, car lui-même, après tout, n'était pas un Apollon.

Notre héros entama avec ces deux prétendantes une correspondance suivie et se trouva bientôt dans la situation de l'âne de Buridan, qui, sollicité par deux bottes de foin exactement pareilles, périt de faim entre les deux, sans avoir réussi à se décider pour l'une ou pour l'autre. Pour se tirer d'embarras, il prit le parti de leur rendre à chacune visite à l'improviste et au moment du dîner, qui est, comme chacun sait, la véritable pierre de touche du caractère d'une ménagère.

Il ne tarda pas à mettre à exécution cet ingénieux projet et sans s'être annoncé, pénétra donc un jour, au coup de midi, dans la maison qu'habitait, au chef-lieu, la personne au physique plein d'attraits. L'immeuble était situé dans une des plus belles rues, mais y faisait assez piètre figure, pensa Justin. Sans vouloir se laisser impressionner par ce détail tout extérieur, il fut reçu, le cœur un peu battant, par la dame. La photographie, ni la lettre n'avaient menti. Il se dégageait d'elle une certaine fascination que Justin Labrioche subissait non sans un secret plaisir, il était bien obligé de se l'avouer, et à laquelle contribuait peut-être encore le négligé un peu bien accentué de la toilette. Tout en s'excusant de n'avoir pas prévu sa visite, elle introduisit Justin dans une chambre où se trouvait servi, sur une table au tapis passablement usé une sorte de lunch qui, sans doute, puisqu'il était midi, devait tenir lieu de dîner, à côté d'un roman bon marché.

Tout en avalant le thé qui remplaçait le potage et en mangeant les quelques biscuits qui figuraient la viande et les légumes, Justin Labrioche commençait à se faire un jugement. Il n'avait jamais souffert de l'estomac et son robuste appétit s'accommodait mal d'un repas si léger. Ni l'étourdissant babil de son hôtesse, ni la légère griserie qu'il éprouvait en sa présence ne lui firent entièrement perdre la tête, et il conserva assez de présence d'esprit pour ne se point engager dans une aventure et s'épargner les désagréments et les frais d'un trop certain divorce.

C'est un peu désabusé qu'il entreprit, une semaine plus tard, sa seconde tentative. Si celle-ci ne menait à rien, c'en serait fait pour lui de l'amour terrestre, car son cœur se remettait difficilement de telles secousses.

La veuve habitait, dans un quartier assez retiré, une maison d'aspect modeste, mais qui s'harmonisait avec les constructions voisines. Il semblait qu'on avait voulu former ici, loin de la poussière et du bruit des grandes artères, une sorte de colonie dans le calme et la verdure. Le caractère du lieu plut d'emblée à Justin Labrioche.

C'était précisément un jour de grande lessive. Mo-